



22 Septembre 2019

Le mouvement contre la constante macabre a deux missions essentielles :

- Lutter contre le phénomène de constante macabre
- Encourager la mise en pratique de modes d'évaluation fondés sur la confiance, singulièrement du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC).

L'esprit « EPCC » m'a certainement inspiré, lorsque j'étais responsable de l'épreuve orale de mathématiques au Concours Commun Polytechnique (CCP<sup>1</sup>, option math-physique), pour mettre en place sur le plan national, avec l'ensemble des examinateurs, une banque publique d'exercices.

Dans le nouveau bac, certaines matières seront évaluées dans cet esprit, c.a.d. en utilisant des exercices issus de banques publiques nationales. Compte tenu de mon expérience dans le domaine de l'EPCC, j'ai eu le plaisir de faire connaître au Ministère, en relation avec le Bureau<sup>2</sup> du MCLCM, mon point de vue sur cette question ; plus précisément, sur des dangers à éviter :

- Concernant les banques d'exercices (publiques), il conviendrait d'élaborer des banques, balayant le programme, telles que tous les exercices puissent être traités en classe, naturellement, sans « courir derrière le temps ». Ceci est possible, j'en suis sûr. Je l'ai fait lorsque j'ai élaboré la banque des CCP concernant les deux années de classes prépa, en mathématiques. Sinon, les élèves pourraient être encouragés à prendre des cours complémentaires en dehors de leurs lycées.
- Il faut que les exercices constituant chacune des banques soit du même type que ceux du bac actuel, c'est à dire classiques, sans pièges, de nature à récompenser le travail d'un élève. En clair, il ne faudrait surtout pas perdre cette qualité du bac actuel en posant des exercices difficiles, au motif que le sujet est désormais composé sur la base de la banque publique.

Si ces conditions sont satisfaites, tout laisse penser qu'un élève « normal » pourra être convenablement préparé, sans passer son temps à « bachoter » dès le début de la classe de Première, et sans négliger les matières ne donnant pas lieu à un contrôle semestriel.

---

<sup>1</sup> Ce concours concerne 33 grandes Écoles d'ingénieurs.

<sup>2</sup> Bureau du MCLCM (Mouvement contre la constante macabre) :

André Antibi, Arnold Bac, Philippe Joutard, Gérard Lauton, Jacques Moisan, Corinne Ottomani-Croc.